

ADK

Bruxelles, le.....

**PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE**

A l'attention de l'administrateur-délégué / du gérant de la

N° Réf.: .....

**A rappeler dans toute correspondance**

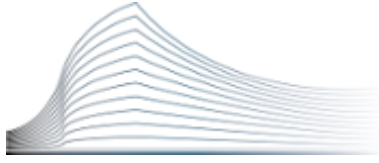
Madame, Monsieur,

Le Tribunal dispose d'informations qui semblent indiquer que la situation de votre entreprise pourrait connaître certaines difficultés.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser et ce **avant le .....**, les documents précisés ci-après aux numéros qui sont marqués d'une croix:

- 1. vos comptes annuels 2014 + la preuve de dépôt BNB.
- 2. une situation comptable provisoire ne remontant pas à plus de 3 mois (actif, passif, comptes de résultat,..).
- 3. la liste de vos comptes clients et fournisseurs à la date de la présente.
- 4. des attestations récentes (dernier trimestre) de votre situation vis à vis de l'O.N.S.S. et de l'administration des contributions (T.V.A., précompte professionnel, I.S.O.C.).
- 5. la preuve des accords que vous auriez éventuellement obtenus auprès de vos créanciers et de leur exécution.
- 6. votre carnet de commande.
- 7. tous éléments susceptibles de faire la preuve de la viabilité de votre entreprise.
- 8. le PV de l'assemblée générale extraordinaire votant la liquidation de la société et la désignation du liquidateur.
- 9. la décision d'homologation par le tribunal.

**Aucune remise ne sera accordée sauf pour raison exceptionnelle à communiquer par écrit aux coordonnées ci-dessous.**



Vous pouvez prendre connaissance du dossier de votre société au greffe des enquêtes commerciales, **4<sup>ème</sup> étage, les jours ouvrables de 08H30 à 12H.**

Le dossier peut être consulté par les personnes suivantes:

Le gérant ou l'administrateur délégué, muni d'une copie des **statuts** de l'entreprise, des **pouvoirs**, de sa **carte d'identité** et de la lettre **ORIGINALE**

L'avocat de l'entreprise porteur de la présente lettre **ORIGINALE**

Le comptable de l'entreprise, porteur de la présente lettre **ORIGINALE** et d'une **procuration** accompagnée de la **photocopie de la carte d'identité** du gérant ou de l'administrateur délégué.

Conformément à l'article 8 de la loi du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises, vous avez le droit d'obtenir la rectification des renseignements contenus dans le dossier et qui seraient inexacts.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

FLERI Ornella,  
Greffier délégué